

Autoactive

Détergent alcalin spécial - concentré -

Détergent moussant alcalin liquide multi-usages. Pour le nettoyage de dépôts graisseux ou huileux, de saletés environnementales, de la suie, de dépôts de minéraux, de saletés comprenant des protéines, etc... sur toute surface qui résiste à l'alcali.

Applications:

- **le nettoyage de véhicules:** p.ex. le nettoyage de l'extérieur et des moteurs de voitures, de tracteurs, de camions-citernes, d'autocars, de camions, de remorques, de machines de construction, etc...
- **le nettoyage industriel:** le nettoyage de saletés huileuses ou graisseuses sur des surfaces métalliques.

Avantages:

- **puissance de nettoyage importante** ↪ grâce à l'adaptation optimale du détergent à la machine de nettoyage; ↪ grâce à la formule active, les saletés se décollent très facilement sans devoir frotter intensivement. ↪ excellentes caractéristiques pour l'élimination de graisse et d'huile ↪ faible diminution de la valeur pH en cas de solution (une diminution importante de la valeur pH en cas de solution implique une perte considérable de la puissance de nettoyage!!)
- **économique** ↪ peu d'entretien et de réparations à effectuer sur les machines de nettoyage grâce aux inhibiteurs de dépôts de calcaire et de corrosion.
- **pour une sécurité et une protection optimale** ↪ pour l'utilisateur, étant donné les dangers potentiels de faible importance ↪ pour l'environnement grâce à la biodégradabilité des éléments constitutifs qui peuvent être traités séparément comme des déchets, emballage en PE ↪ pour des machines de nettoyage grâce au Corrosieblocker pour un usage prolongé ↪ pour des surfaces vernies, testé par des instituts agréés ↪ homologué pour l'usage dans le secteur alimentaire en vertu de la décision d'admission.

Usage:

important: ne pas appliquer sur des surfaces vernies chaudes. Il faut éviter le dessèchement de la solution du détergent. La concentration maximale pour les surfaces vernies s'élève à plus ou moins 1 %.

Appareils de nettoyage à haute pression: aspirer directement le produit pur ou une solution de 1: 10; la concentration recommandée doit être plus ou moins de 0,5 - 2 %.

Pulvérisation préalable: selon le type de saleté, pulvérisation préalable d'une solution de 1:10 à 1:50; nettoyage manuel: en utilisant une éponge ou une brosse et une solution de 1:20 à 1: 100; nettoyage de moteurs: appliquer une solution de 1:1 en jet de pulvérisation, puis rincer en utilisant le jet à haute pression;

Valeur pH: 9,5(solution de 1% dans l'eau de ville ayant une dureté de 20° DH)

Commandes: 10 l - art.n° 81136, 25 l - art.n° 81218, 220 kg - art.n° 80748, 1000 kg - art.n° 80833

Remarques: Composition: 5 - 15 % tensio-actifs non-ioniques, <5 % tensio-actifs cationiques, 5 - 15 % NTA, silicate, matières auxiliaires.

ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Str. 2-8
89287 Bellenberg

N° de tél. +49(0)180/ 5 37 37 37
N° de fax +49(0)180/ 5 37 37 38
email: info@wap-online.de
<http://www.wap-online.de>

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 24.07.2003

revue le : 24.07.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** ALTO Autoactive
- **Producteur/fournisseur :**
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- **Service chargé des renseignements :**
Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
BP 426 Tel:+33 3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:+33 3 88 11 54 75
- **Renseignements en cas d'urgence :**
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
 - **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
- Composants contribuant aux dangers:**
- | | |
|--|--------|
| 5064-31-3 nitrilotriacétate de trisodium | 5-15 % |
| Xn; R 22-36 | |
| EINECS: 225-768-6 | |
| nonionic tensid | 1-5 % |
| Xi; R 38 | |
- **Indications complémentaires :**
Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **après inhalation :**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Modification d'état**
- **Point de fusion :** non déterminé
- **Point d'ébullition :** 100 ° C
- **Point d'éclair :** 350 ° C
- **Température d'inflammation :** 571 ° C
- **Auto-imflammation :**
Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion** Le produit n'est pas explosif.
- **Pression de vapeur :** à 20 ° C 23 hPa
- **Densité :** à 20 ° C 1,056 g/cm³;
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible
- **Valeur du pH :**
(10 g/l) à 20 ° C 9,3
- **Teneur en solvants :**
- **solvants organiques** 0,0 %
- **Teneur en substances solides :** 19,3 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**
- **Remarque :** Nocif pour poissons.
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) :
polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la
canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-
sol.
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations
d'epuration.
Nocif pour organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser
pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :**
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**
-
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Polluant marin :** Non

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Phrases R :**
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Phrases S :**
1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
38 Irritant pour la peau.
- **Service établissant la fiche technique :**
Service Produits de nettoyage et d'entretien